

F.F.P. Reçu le

31 OCT. 1990

6614

REUNION DE LA COMMISSION PARAPENTE

SAMEDI LE 13 OCTOBRE 1990 A ANNECY

Présents : MM. TOURNIER - CHALOIN - SARTHE - GARCIN - MAES - MESSMER.

Absente : Mme WINTER.

Document de 2075

DOSSIER	INFO	AVIS	Éléments de réponse	AVANT le
<i>de cours</i>	<i>x</i>			
<i>Severin</i>	<i>x</i>			
<i>Maes</i>	<i>x</i>			
<i>TOURNIER</i>	<i>x</i>			
<i>Chalois</i>	<i>x</i>			
<i>Garcin</i>	<i>x</i>			
<i>MAES</i>	<i>x</i>			

Dossier suivi par:
Tournier x
Mme Winter x
+ CD x

La F.F.P. est chargée de la diffusion de ce rapport aux intéressés et aux membres du Comité de Direction.

ORDRE DU JOUR

- 1 - COMPOSITION DE LA COMMISSION PARAPENTE.
- 2 - TECHNICIEN NATIONAL.
- 3 - FORMATION DES CADRES.
- 4 - REALISATION D'UNE NOUVELLE AFFICHE PARAPENTE.
- 5 - FFP INFO.
- 6 - JOURNEE PORTES OUVERTES PARAPENTE 1991.
- 7 - CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES PARAPENTE 1991.
- 8 - ASSURANCES.
- 9 - COMPETITION FFP PARAPENTE 1991.
- 10 - PRATIQUE DU BI-PLACE.
- 11 - FREQUENCES RADIOS.
- 12 - DIVERS.

Je tiens à remercier MM. TOURNIER - CHALOIN et SARTHE qui se sont joints aux travaux de la commission sur notre demande ; d'avoir participé à cette journée de travail et pour les conseils judicieux qu'ils nous ont apportés.

1 - COMPOSITION DE LA COMMISSION PARAPENTE :

La composition définitive de la commission PARAPENTE sera communiquée à la FFP pour fin du mois d'Octobre 1990, ainsi que le rôle de chacun.

2 - TECHNICIEN NATIONAL :

Une fois de plus la question du Technicien National a été soulevée et après plusieurs interventions les principes suivants sont proposés :

- Un cahier des charges précisant la mission et les objectifs du Technicien National sera établi.
- Le candidat occupera un poste à mi-temps pour une durée définie à l'avance (1 ou 2 ans).
- Un appel de candidature sera lancé pour l'automne 1991.

Financement du Technicien National :

- Par la carte fédérale (env. 30,- F), principe qui a été adopté lors de la dernière Assemblée Générale.
- Par la FFP.
- Par le Technicien National lui-même (réussite dans sa mission).

Bonjour !

3 - FORMATION DES CADRES :

- Le programme a été remis à M. CHALOIN. Au printemps 1991, un appel de candidature sera adressé à toutes les écoles pour organiser les deux sessions d'examen de Moniteur Fédéral prévues.
- La réglementation fédérale sera également réactualisée, elle ne correspond en effet plus à la situation actuelle.
- Une circulaire sera envoyée aux membres de la commission pour étudier cette nouvelle réglementation, ainsi qu'aux Directeurs Techniques d'Ecoles pour avis.
- Le statut de l'élève moniteur devra également être reconsidéré en raison de la suppression des moniteurs régionaux.

Toutes ces réformes et propositions seront discutées et affinées au prochain Congrès Technique National et un rapport de synthèse sera édité.

4 - REALISATION D'UNE NOUVELLE AFFICHE PARAPENTE :

Ce point sera rediscuté lors d'une prochaine réunion.

5 - FFP INFO :

Une note d'information sera diffusée aux Ecoles et Clubs pour les inciter à s'exprimer plus largement dans les pages de la revue fédérale.

Un article concernant le Club ANNECY VOL DE PENTE pour ses très bonnes performances au dernier Championnat de France FFVL, y sera publié :

Résultats : - 2e place au classement individuel : M. BAUDET

- 1ère place au classement et Champion de France Parapente par équipe de Club 1990.

Une lettre de félicitation sera envoyée par M. COLAS à tous ces compétiteurs.

Les membres de la commission leur adressent toutes leurs félicitations.

6 - JOURNEE PORTES OUVERTES PARAPENTE 1991 :

Cette opération proposée en 1989 à tous les licenciés FFP n'a pas rencontré un grand intérêt parmi nos amis parachutistes, mais elle sera néanmoins reconduite en 1991.

Peut être qu'une plus large information au niveau des Centres de sauts nous apportera de meilleurs résultats.

La date proposée est le week-end du 29 et 30 Juin 1991.

7 - CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES PARAPENTE 1991 :

La commission se félicite que cette compétition soit reconduite pour 1991.

De l'avis général, une subvention complémentaire aux 10 000,- F attribués devrait être concédée. Un courrier sera adressé personnellement à M. COLAS en ce sens.

8 - ASSURANCES :

Une note d'information sera transmise à toutes les Ecoles et Clubs pour les sensibiliser sur l'importance de bien diffuser à leurs membres, les informations relatives aux possibilités de souscrire des compléments de garanties (Individuel accident, voiles etc.

9 - COMPETITION FFP PARAPENTE 1991 :

L'idée d'un challenge Inter-Clubs, patronné par la FFP a été évoquée. Il reste à trouver une date et un club organisateur.

10 - PRATIQUE DU BI-PLACE :

De nouvelles modalités d'attribution de la qualification "Bi-place" sont à l'étude, mais elles seront intégrées dans le cadre de la réforme générale de la réglementation parapente.

11 - FREQUENCES RADIOS :

Une information concernant la réglementation des radios et des fréquences sera diffusée aux Ecoles et Clubs afin de leur préciser les modalités pour leur utilisation.

13 - DIVERS :

La commission souhaite, pour le printemps 1991, une campagne d'information et de publicité dans les revues spécialisées de Parapente, pour faire la promotion de notre activité au sein de la FFP. La prévision du budget est en cours.

Elle souhaite également pouvoir disposer d'un budget de fonctionnement, pour travailler dans de meilleures conditions.

A l'unanimité des membres présents, nous proposons que l'appellation "Parachute de Pente" soit abandonnée au profit du mot "PARAPENTE" couramment utilisé par tous pour définir notre activité.

La commission aimerait avoir plus d'informations, sur le montant de la subvention FNDS, affecté au Parapente et quant à son utilisation.

Les 12 points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 16h00.

Fait à Strasbourg, le 26 Octobre 1990



Jean-Claude MESSMER
Président de la Commission